

L'irrésistible internationalisation des villes et des territoires

Enjeux, dynamiques et perspectives de l'internationalisation des collectivités territoriales

11 & 12 décembre 2017 - Lyon

Un contexte de relations internationales des villes et territoires en évolution et qui reste imprécis

Les évolutions lourdes induisent toujours des périodes d'ajustement. C'est le cas des relations internationales des collectivités territoriales. Face à la complexité du paysage qu'elles dessinent, les acteurs locaux ont besoin de les mesurer, de comprendre leurs causes, d'organiser leurs dispositifs administratifs pour pouvoir agir. Quels sont les partenaires proches et plus distants selon les thèmes de travail, les enjeux financiers, les choix géographiques... ? Comment les personnes en charge de mettre en œuvre au quotidien les politiques arrêtées perçoivent-elles leur fonction dans le contexte évolutif actuel ? Le droit, en l'état actuel, est-il adapté aux opportunités qui s'ouvrent aux collectivités territoriales ? Les articles regroupés autour du thème "Contexte" abordent ces questions à partir du point de vue de responsables administratifs et techniques d'une part, interrogent d'autre part le cadre juridique des relations internationales des collectivités territoriales - et par voie de conséquence leur responsabilité lorsqu'elles signent des accords avec des collectivités étrangères.

Un premier article interroge l'univers des mots pour parler des relations internationales des collectivités territoriales. Avec la multiplicité des formes que prennent ces relations, l'élaboration d'un langage commun s'avère difficile mais utile. Le langage pratiqué au sein d'une grande partie des collectivités territoriales a pour lui le mérite d'être porté par des acteurs directement impliqués dans la mise en place de politiques. Mais cet effort reste insuffisant. La nébuleuse des partenaires des collectivités territoriales dans leurs actions internationales est aussi à structurer.

Le parallèle fait entre les manifestations des évolutions des relations internationales des collectivités territoriales dans la métropole grenobloise et celles perçues comme partagées par un large panel de collectivités territoriales montre des points de cohérence et de dissemblance. Une telle comparaison conduit à penser que chaque collectivité territoriale garde des marges de manœuvre pour construire ses propres choix.

Les évolutions politiques impactent les fonctions administratives et techniques. Les artisans du quotidien de l'action internationale des collectivités territoriales mesurent le changement de métier dans lequel ils sont engagés. Comme dans un article précédent, le besoin d'un langage partagé est affirmé mais également le besoin, et peut-être l'inquiétude, de pouvoir répondre aux enjeux qu'induisent les nouvelles approches qui associent des acteurs jusque-là peu présents voire inconnus, des espaces géographiques nouveaux, des compétences plus diverses.

L'importance de la dimension juridique sur laquelle s'établissent les relations entre territoires partenaires est souvent minorée. Elle n'est plus aujourd'hui une obligation pour les collectivités françaises. Sans brisée la liberté d'actions des collectivités territoriales, n'y a-t-il pas besoin de construire entre partenaires des modalités d'échanges non seulement sur les actions envisagées mais aussi sur les contextes sociaux, politiques, culturels... dans lesquels elles se développent ? Aujourd'hui, évaluer les résultats d'une action tient souvent plus d'une volonté de ne pas se heurter entre partenaires que de mesurer la réalité de ses effets dans toutes leurs dimensions.